Regard Critique

Le journal du Comité de la Conférence Universitaire des Associations d'Étudiant.e.x.s N°50, Automne 2020

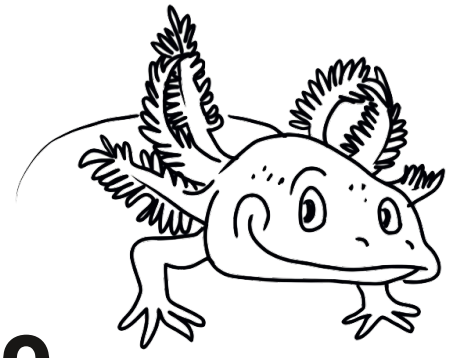

Edito

Ça y est, le Regard Critique[1] sort son 50ème numéro ! 50 numéros qui correspondent aux bougies que la CUAE soufflera ce printemps : oui, la CUAE aura 50 ans en 2021 !

2019 et 2020 ont été des années riches en luttes. Depuis notre précédent numéro, pas mal d'eau a coulé sous les ponts. 2019 a été traversée par de nombreuses thématiques. A Genève, ce sont principalement les luttes féministes qui se sont saisies de l'agenda politique, avec l'historique grève du 14 juin qui a réuni plus de 75'000 personnes. Mais le mois de juin a aussi vu la naissance de la CGDM[2], dont fait partie la CUAE, qui lutte principalement contre une législation genevoise trop restrictive. Le principal aboutissement de cette coordination a été un rapport largement diffusé, qu'on vous a résumé dans ce numéro. 2019 a aussi vu émerger, puis exploser les mobilisations pour le climat, surtout portées par les élèves des cycles et collèges. La communauté universitaire genevoise, elle, semble toujours la grande abonnée absente de ces enjeux sociaux. Pourtant, à l'internationale, il semble que les universitaires n'aient pas attendu quoi ou qui que ce soit pour faire éclater leur colère. Car 2019 a aussi été marquée par les mouvements socio-estudiantins partout dans le monde. Du Chili au Liban, en passant par la Colombie, le Maroc et l'Algérie, des milliers de personnes se sont organisées pour refuser tout un panel de système oppressifs – fascisme, impérialisme, sexisme, capitalisme, etc. On y reviendra.

2020 a été d'une toute autre couleur ; la crise sanitaire liée au coronavirus a impacté nos vies à tou.x.te.s de manière très différente. Si la fermeture de l'Unige a impliqué un semestre « en ligne » avec des examens parfois catastrophiques, souvent maladroits et toujours pénibles, on n'a pas chômé pour autant. Le dialogue avec l'institution ne s'étant jamais établi, on a dû trouver d'autres moyens pour défendre les étudiant.e.x.s. Durant cette période, on a réaffirmé nos priorités vis-à-vis de la communauté universitaire et du rectorat : défense individuelle des étudiant.e.x.s lésé.e.x.s par diverses situations, et défense collective des intérêts et droits des étudiant.e.x.s à l'Université. Force est de constater que les détracteur.ice.x.s de la CUAE, qui nous accusent sans cesse d'être « trop politique », ont brillé par leur absence quasi-totale lors du dernier semestre, laissant complètement de côté les étudiant.e.x.s. Bravo, l' « apolitisme » ! Mais la crise sanitaire a également révélé un problème de fond beaucoup plus inquiétant à l'Université : l'absence de démocratie dans les processus décisionnels. La sous-représentation étudiante dans les commissions universitaires, développée dans les pages qui suivent, est révélatrice d'un dysfonctionnement troublant.

Plus récemment, le racisme structurel de nos Etats et institutions (oui, oui,

l'Université aussi) a explosé au grand jour après le meurtre de George Floyd fin mai à Minneapolis. Manifestation antiraciste et manifestation contre les violences policières se sont succédé en fin de confinement estival pour dénoncer ces violences à Genève aussi. Rappelons que l'Université n'est pas innocente dans ces dynamiques discriminatoires, et il est temps que ça se sache.

D'autres enjeux vont attirer toute notre attention ces prochains mois. Renouvellement des cafétérias d'Uni-Mail et Dufour, démocratisation de l'Université, grève écologique du 15 mai dernier reportée à 2021, et puis, bien-sûr, les 50 ans de la CUAE au printemps ! On ne va pas s'ennuyer. En attendant, ce numéro revient sur les diverses thématiques évoquées, tout en gardant, on l'espère, un regard critique.

Le comité de la CUAE

Mais qu'est ce que la CUAE ?

Derrière les quatre lettres C-U-A-E, sympathique mais imprononçable acronyme, se cache la Conférence Universitaire des Associations d'Étudiant.e.x.s, faîtière et syndicat estudiantin de l'Université de Genève. Bien qu'active depuis bientôt cinq décennies, notre engagement reste souvent méconnu du public. Tentons ici d'y remédier.

Notre action se place à deux échelles distinctes et complémentaires.

La première se situe au niveau individuel via les permanences syndicales. Celles-ci ont pour finalité première d'assister les étudiant.e.x.s et associations en difficulté. Elles permettent de surcroît à la CUAE de rester en contact constant avec les réalités vécues à l'UNIGE. Partant de là, notre deuxième axe se positionne par rapport à la communauté estudiantine dans son ensemble, et ce via la représentation et la défense des intérêts des étudiant.e.x.s et des associations tant face à l'Université qu'au sein de la cité.

Le clinquant de la formule « communauté estudiantine » ne permet cependant pas de saisir l'hétérogénéité des individu.e.x.s la composant. Dès lors, représenter les intérêts de cette communauté implique aussi d'établir des priorités. La CUAE s'évertue à défendre les personnes en situation de précarité, et de lutter contre un système produisant des inégalités en fonction des genres, des classes sociales ou des « races » pour ne citer que trois des nombreux rapports de domination opérant au sein de l'Université.

Afin de déterminer de manière démocratique quelles actions mettre en œuvre et quelles positions définir, la CUAE dispose de deux organes de prise de décision. L'assemblée Générale (AG) se tenant une fois par semestre , ouverte à tou.te.x.s étudiant.e.x de l'UNIGE, et l'Assemblée des Délégué.e.x.s (AD), se tenant deux fois par semestre, ouverte aux associations membres. Les AD et AG établissent les grandes lignes de travail et délèguent au Comité - aux réunion hebdomadaires - la mise en œuvre de celles-ci.

Les tensions affectant les étudiant.e.x.s étant aussi à l'œuvre en dehors de l'Université, se cantonner à une stratégie sectorielle et corporatiste ne nous permettrait pas d'agir efficacement dans le contexte qui est le nôtre. Les pratiques de lutte de la CUAE s'inscrit donc à la fois au sein de l'institution et à l'extérieur.

La CUAE peut donc ainsi faire sortir les enjeux estudiantins des murs et y faire entrer ceux de l'extérieur, mais aussi s'allier avec d'autres organisations si nécessaire.

Nos stratégies de lutte varient en fonction des possibilités d'action et de dialogue. Celles-ci s'inscrivent dans un carde que l'on veut critique et constructif.

Être critique car un monde qui marche à la *queue leu leu* finit par tourner en rond et se perdre. Être constructif car les solutions ne se trouvent pas seules ; se positionner uniquement contre des mesures institutionnelles apporte moins que la proposition de changements que nous voudrions voir se produire.

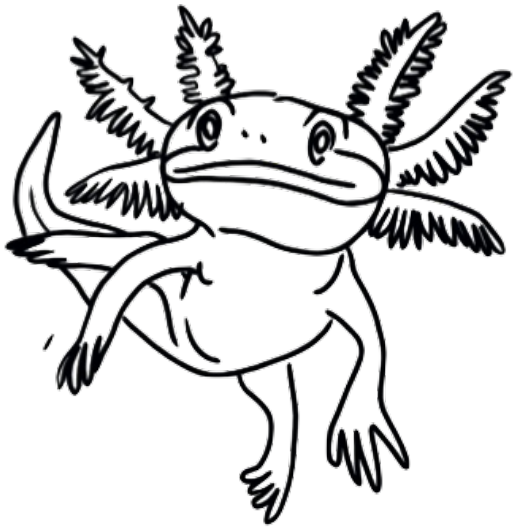

Pourquoi nos textes ne sont-ils pas signés ?

Plusieurs raisons expliquent le choix du comité de la CUAE de ne jamais signer ses textes. En tout premier lieu, ces textes sont des émanations de la collectivité et non pas d'individus. Nous les écrivons en effet souvent collectivement, mais plus que cela, ils sont relus par l'entièreté du comité, discutés par ce dernier et remodelés. Souvent les textes sont considérablement modifiés et sont ainsi plus pertinents par ce travail collectif.

Deuxièmement, le fait de ne pas signer anonymise les écrits et permet ainsi une critique de l'université non pas individuelle mais réfléchie collectivement. Car nous ne voulons pas désigner de coupables, sachant que nous sommes tou.te.x.s étudiant.e.x.s et que cela pourrait empiéter sur nos études.

Finalement, ne pas signer nos textes est une manière de critiquer l'idée de propriété intellectuelle. Personne ne peut tirer un prestige d'un texte écrit car ils sont tous collectifs. Ainsi, ils sont également en libre circulation tant que le fait qu'ils soient tirés du *Regard Critique* est mentionné. C'est une manière de collectiviser le savoir et d'éviter la personnification de figures intellectuelles.

Manifester, c'était mieux avant !

En juin 2019, la Coordination Genevoise pour le Droit de Manifester (CGDM) s'est créée, réunissant plusieurs associations, syndicats, mouvements et partis politiques de l'Alternative. La CUAE s'est investie dans la CGDM dès sa création. Nous nous sommes donnés pour objectif d'étudier la restriction du droit de manifester à Genève. En effet, en 2012 a été adoptée une restriction de la Loi genevoise sur les manifestations sur le domaine public (LMDPu), entravant sérieusement certains droits souvent considérés comme fondamentaux – liberté d'expression ; liberté de réunion pacifique – et marquant une dérive sécuritaire de l'État genevois. Nous avons en premier lieu organisé une conférence à l'Université le 9 octobre 2019 avec le Rapporteur des Nations Unies sur la liberté de réunion pacifique, ainsi qu'avec l'Association des Juristes Progressistes (AJP), Solidarité Tattes et la Communauté Genevoise d'Action Syndicale (CGAS). Deux mois plus tard, nous avons organisé une conférence de presse[3] durant laquelle nous annoncions la sortie d'un rapport que nous avons produit, intitulé *Manifester, c'était mieux avant ! Rapport sur la régression de la liberté de réunion pacifique à Genève (2015 – 2019)*[4]. Cinq points principaux y sont abordés[5].

Premièrement, la LMDPu prévoit un « régime d'autorisation préalable » concernant les manifestations. Autrement dit, pour organiser une manifestation publique, il faut *demander* l'aval du Département de la Sécurité, de l'Emploi et de la Santé (DSES) ; et pour que la mobilisation puisse légalement se tenir, cette demande doit être *acceptée* par un organe étatique. Drôle de façon de concevoir la liberté de réunion pacifique… D'autant plus qu'il existe une alternative largement répandue, qui est celle du régime de notification préalable. Cette dernière prévoit, à l'inverse de la législation genevoise, qu'il faille uniquement *notifier* l'autorité compétente pour organiser légalement une manifestation publique. La Cour européenne des droits humains (CEDH) a récemment salué la Russie, pourtant connue pour ses restrictions et sa répression envers les manifestant.e.x.s, pour son adoption du régime de notification préalable.

Deuxièmement, cette demande doit être déposée dans un délai de 30 jours avant la manifestation[6]. Si ce délai n'est pas respecté, la LMDPu permet de facturer des « émoluments administratifs » allant de 20.- CHF à 500.- CHF, qui s'ajoutent aux frais de voirie, de stationnement, d'assurance, de TPG et de modification du trafic routier que l'État sous-traite à une entreprise privée. Ces « émoluments » ne remplacent évidemment pas les amendes « classiques ».

De plus, la nouvelle loi de 2012 donne carte blanche aux policier.e.x.s pour fixer les conditions de la manifestation (lieu, date, heure, parcours, etc.). Il faut pour cela se rendre au poste de police – ce qui n'est en soit déjà pas agréable – pendant plusieurs heures, durant les heures de travail, et subir les comportements oppressifs et sexistes des agent.e.x.s de police. Ces derniers s'autorisent parfois à exiger de lire les banderoles et écouter les slogans avant la manifestation. Bravo la liberté d'expression ! La police refuse également systématiquement que les manifestations passent ou s'arrêtent devant les lieux symboliques (ambassades, consulats, entreprises, etc.) alors même qu'un arrêt du Tribunal administratif genevois datant de 2005 autorise les rassemblements devant les lieux symboliques[7]. Drôle de façon de concevoir la liberté de réunion pacifique.

Enfin, la LMDPu prévoit des sanctions contre les organisateur.ice.x.s et contre les participant.e.x.s. Contre les organisateurice.x.s, si aucune demande d'autorisation n'est posée avant une manifestation, la loi prévoit une amende qui peut aller jusqu'à 100'000.- CHF. Ces dernières sont fréquemment prononcées à partir des rapports de la police politique, la BRIC. Pourtant, lorsque les personnes s'y sont opposées, les amendes ont toutes été classées par le Service des contraventions ou ont fait l'objet d'un acquittement par le Tribunal de police. Contre les participant.e.x.s, la loi permet d'amender toute personne qui pourrait « causer un dommage à la propriété » [sic], ou qui a une tenue ne permettant pas de l'identifier. De plus, lorsque les personnes sont de nationalité étrangère, la police communique systématiquement son rapport au SEM (Secrétariat d'État aux Migrations) ou à l'OCPM (Office Cantonal de la Population et de l'Immigration).

La CGDM conclut conséquemment que :
1) La législation et la pratique genevoise vont à l'encontre de l'exercice de la liberté de réunion pacifique, soit à l'encontre du droit de manifester.
2) Par des mesures particulièrement dissuasives et restrictives, voire illégales, la police et la BRIC[8] empêchent que l'on puisse manifester sereinement.
3) Les restrictions sur le droit de manifester par la LMDPu semblent inapplicables, étant donné que toutes les personnes ayant fait opposition ont été acquittées ou classés par le Service des contraventions ou le Tribunal pénal, et qu'aucune amende ne paraît avoir été confirmée par le Tribunal.

La CGDM recommande donc :
1) L'abandon du principe de l'autorisation préalable au faveur du système de la notification préalable.
2) La délivrance d'autorisation de manifester devant les lieux symboliques, soit notamment les Missions diplomatiques ainsi que les lieux de travail concernés par un conflit syndical.
3) La suppression du délai de 30 jours pour soumettre une demande d'autorisation de manifester.
4) L'interdiction à la Police de communiquer ses rapports relatifs à des faits relevant de l'exercice de la liberté de réunion pacifique aux autorités administratives (SEM et l'OCPM) cela jusqu'à l'entrée en force d'une éventuelle décision condamnatoire.
5) La suppression des dispositions pénales de la LMDPu.
6) La renonciation à poursuivre tout.e.x participant.e.x à une manifestation pacifique lorsque l'intéressé.e.x n'a pas commis personnellement, à cette occasion, un acte répréhensible et propre à créer un réel danger pour autrui.

Lors de la conférence de presse du 11 décembre 2019, certains partis politiques de l'alternative se sont engagés à faire avancer le dossier sur le plan parlementaire. Dans l'attente, il est clair que la CUAE, à travers la CGDM, continuera à s'organiser et à lutter contre les restrictions législatives et quotidiennes concernant la LMDPu, contre les pratiques imposées par les forces de police et la BRIC, et pour un réel droit de manifester.

L'Unige, îlot d'autoritarisme au sein d'une Suisse dite démocratique ?

L'Université serait-elle un îlot d'autoritarisme au sein de la société suisse se revendiquant démocratique ? La question se pose car malgré le vote disputé de 2008 et la nouvelle loi[9] sur l'Université, celle-ci reste profondément marquée par un pouvoir hiérarchique. En effet la mise en œuvre des décisions est autoritaire malgré des commissions et assemblée servant d'alibi démocratique.

Cet article ne vise pas à lister de manière exhaustive les différentes institutions et organes de l'Université ni à les présenter successivement, mais plutôt à illustrer le fonctionnement de la politique universitaire et le manque de présence étudiante dans celle-ci. Il faut noter que l'Université est très hétérogène et que chaque faculté a ses pratiques propres et particulières. Après la présentation et l'analyse des structures existantes, nous essayerons de proposer un début de réflexion pour des possibles solutions permettant à l'Université de devenir plus démocratique.

L'Université est dirigée par le rectorat. Les membres du rectorat (un.e.x recteur.ice.x, cinq vice- recteur.ice.x, et un.e.x secrétaire général.e.x) ont pour fonction de représenter l'institution au niveau politique et possèdent les pleins pouvoirs dans la politique universitaire. Le rectorat justifie ses décisions par des rapports, qui sont produits par une des neuf commissions rectorales. Une très faible représentation étudiante est à déplorer dans ces commissions, bien que la grande majorité des sujets abordés et discutés concernent directement les étudiant.e.x.s. Comme nous le verrons, cela n'est pas une exception, mais plutôt la norme dans les organes décisionnels universitaires.

L'Assemblée Universitaire (AU) joue le rôle de "parlement à l'Université", qui se compose de tous les corps de l'Université : le rectorat y siège à titre consultatif ; le corps professoral dispose de vingt sièges ; le personnel administratif et technique (PAT) est représenté par dix sièges ; le corps intermédiaire (assistant.e.x.s, doctorant.e.x.s) est représenté par dix sièges ; finalement les étudiant.e.x.s disposent aussi de dix représentant.e.x.s. Cette représentation est loin d'être proportionnelle, l'AU est uniquement consultative. Cette absence de pouvoir réel a été démontré de manière marquante lorsque le rectorat, en 2016, a décidé d'introduire des frais d'inscription allant à l'encontre de la décision votée à l'AU. C'est uniquement grâce à une forte mobilisation étudiante[10], ayant abouti à l'occupation du rectorat, que la mise en œuvre de cette mesure a été empêchée. Ce n'est donc nullement la voie démocratique que représente l'AU. Ainsi nous pouvons voir que la haute direction de l'Université ne prend pas en compte l'avis des étudiant.e.x.s, et n'a pas non plus la volonté de le faire. En d'autres termes les étudiant.e.x.s ne sont que rarement représenté.e.x.s au sein des organes principaux régissant l'Université, et lorsqu'iels sont présent.e.x.s iels sont sous-representé.e.x.s et leur voix demeure uniquement consultative.

Qu'en est-il des facultés ?
Au sein de chaque faculté, le pouvoir des décanats est comparable à la toute puissance du rectorat. Grande surprise, ici aussi les voix étudiant.e.x.s restent minoritaires lorsqu'elles ont la chance d'être présentes. C'est dans les Conseils Participatifs (CP) que nous trouvons quelques rares sièges étudiants, avec pour une fois un réel pouvoir de décisions mais toujours en restant minoritaires.

Section 2 Conseil participatif

Art. 28 Composition et mode de désignation

[1] Les conseils participatifs se composent de 36, 27, 18 ou 9 membres. Les sièges sont ainsi répartis :

Professeurs	16	12	8	4
Collaborateurs de l'enseignement et de la recherche	8	6	4	2
Etudiants	8	6	4	2
Personnel administratif et technique	4	3	2	1

Ce tableau[11] met en évidence le rapport de force très favorable aux professeur.e.x.s. D'autant plus que malgré l'abrogation de la commission professorale par la nouvelle loi sur l'Université, celle-ci s'est réintroduite dans les statuts de l'Université, sous le nom de Collège des professeurs. Cette dernière réunit exclusivement des professeur.e.x.s qui donnent leur avis sur toutes les décisions du CP et l'influencent, rendant ainsi le pouvoir décisionnel caduc.

Un autre organe important au sein des facultés, et des départements d'enseignement plus précisément, sont les Commissions de Nomination (CoNo). Pendant longtemps il semblait impossible d'imaginer un.e.x étudiant.e.x siégeant dans cette commission. En effet, il a été communément admis qu'iels étaient incapables d'apporter un avis pertinent et judicieux dans le choix des personnes qui allaient leur transmettre leurs savoirs. Ce n'est que par de longues luttes qu'une représentation étudiante a été obtenue, bien que comme d'habitude elle reste minoritaire.

Le manque de représentativité étudiante au niveau universitaire se décline aussi au niveau facultaire. Par exemple, ni la commission d'opposition et ni le conseil de discipline facultaire ne comportent des membres étudiants, alors qu'il s'agit de deux commissions qui ont un réel impact sur la vie étudiante. Cela est extrêmement regrettable et dommageable.

Jusqu'à présent nous avons observé une faible représentation étudiante dans les organes décisionnels de l'Université, et lorsque celle-ci est présente elle reste minoritaire. En nous appuyant sur trois commissions sans représentation étudiante, nous allons essayer de montrer l'importance de la représentativité des premiers concern.é.x.s par la plupart des mesures.

Primo, la commission d'opposition. Elle statue sur les oppositions formulées par les étudiant.e.x.s à une note ou à une élimination avant de rendre un préavis aux doyen.ne.x.s qui ont la décision finale. Il nous semble regrettable qu'aucune étudiant.e.x ne siège dans cette commission car cela permettrait une bien meilleure prise en compte de leurs intérêts. En effet, les professeur.e.x.s n'ont pas le même contact avec la réalité étudiante, ni l'expertise vis-à-vis des conditions d'études vécues pour trancher de manière informée et adéquate.

La plus grande partie des enseignant.e.x.s ont effectué leurs formations académiques avant la nouvelle loi sur l'Université (issue de la réforme de Bologne) qui a eu des implications fortes au niveau des études : des cursus plus courts et uniformisés, apparition des crédits ECTS et d'une course à la productivité, etc. De plus, le contexte socio-économique s'est dégradé, rendant l'accessibilité aux logements, aux emplois étudiants, aux ressources, entre autres, plus difficile. Cela s'est vu accompagné d'une hausse de la compétitivité dans les études, créant des sentiments anxiogènes chez les étudiant.e.x.s (angoisses, stress, malaises, etc.)[12], soumis.e.x.s en plus à de nouveaux règlements restreignant la durée des cursus et les rendant plus difficile. Il semble alors nécessaire, pour une réelle prise en compte des situations exceptionnelles (alinéa 5, article 43 [13]) exposés dans les oppositions, d'avoir une présence étudiante qui pourrait attester des réalités vécues.

Secundo, les conseils de discipline facultaire. Ceux-ci ont pour tâche principale de prendre une décision sur toute les infractions ou les comportements, les écarts de conduite, survenues au sein de la faculté, que ce soit entre étudiant.e.x.s, entre professeur.e.x.s et étudiant.e.x.s, entre doctorant.e.x.s et professeur.e.x.s, ou toute autre combinaison possible. Là aussi, aucun siège n'est attribué aux étudiant.e.x.s. Cela, en plus d'être regrettable, peut être dommageable pour les intérêts des étudiant.e.x.s. En effet, qui nous assure que les professeur.e.x.s ne vont pas se protéger entre elleux ? Quelle garantie peut-on alors avoir à ce qu'une affaire dérangeante ne soit pas étouffée au détriment des étudiant.e.x.s ? Pour ces raisons, une présence étudiante est nécessaire car trop souvent les facultés préfèrent gérer les cas disciplinaires à l'interne plutôt que de les faire remonter au conseil de discipline universitaire où, par contre, les étudiant.e.x.s sont représenté.e.x.s. Une éventuelle représentation estudiantine ne serait toutefois pas une solution suffisante pour remédier aux problèmes survenant dans ces commissions, notamment en ce qui concerne les affaires de harcèlement sexiste et sexuel. (cf. l'encart)

Tertio, les commissions rectorales. C'est là que les grandes directives et positions de l'Université sont abordées et traitées, et que les décisions sont prises. Encore une fois, aucun siège étudiant n'est accordé, alors qu'iels constituent la plus grande proportion du personnel universitaire (17 774 étudiant.e.x.s lors de la rentrée de 2019). Il s'agit des personnes les plus touchées et concernées par les décisions issues de ces organes (le nombre d'étudiant.e.x.s représente plus du double que celui du personnel employé à l'Université). Si nous aspirons à avoir une institution véritablement démocratique, il faut que l'avis étudiant soit réellement pris en compte, et qu'il y ait un nombre de sièges étudiants suffisant au sein de toutes les commissions décisionnelles pour permettre un vrai rapport de forces. L'Université ne peut pas être gérée suivant une logique entrepreneuriale, avec un PDG et un conseil d'administration tout puissant, mais doit plutôt se démocratiser et prendre en compte l'avis de tous ses membres. Une démocratisation de l'Université aurait également l'avantage d'agir en tant que frein à l'ingérence de certains lobbys et entreprises sur l'Université. En effet, nous constatons des tendances de plus en plus fortes en faveur d'une marchandisation des études, amenant à ce que les intérêts de tiers, extérieurs à l'Université, soient plus pris en compte que celui des étudiant.e.x.s.

De plus, cette lacune flagrante de représentativité estudiantine dans les espaces de pouvoir a comme conséquence la mise en œuvre d'une dynamique clientéliste au sein de l'Université : les étudiant.e.x.s sont perçu.e.x.s, [et se considèrent parfois], comme des consommateur.rice.x.s d'un service quelconque, et ne prennent pas de parti dans la vie universitaire et académique.
Nous trouvons qu'une meilleure représentation étudiante (et des autres corps non professoraux) permettrait, en plus d'avoir une institution académique plus démocratique, d'avoir une institution où les étudiant.e.x.s peuvent devenir partie prenante à la vie politique universitaire et des acteur.rice..x.s de son bon fonctionnement. N'est-ce pas la meilleure façon d'apprendre à se responsabiliser et se former que d'être confronté.e.x à la gestion des institutions dans lesquelles nous sommes ?
Pour mettre fin au totalitarisme du rectorat, ce doit être les étudiant.e.x.s qui saisissent le pouvoir décisionnel !

La vie politique se veut démocratique, et pourrait le sembler *à priori*.

L'Université applique des lois et directives issues de la vie politique d'une manière qui est loin d'être démocratique, proportionnelle, ou paritaire. Comme il a été vu, l'avis étudiant n'est jamais pris en compte lors des décisions importantes. D'emblée, quand nous trouvons miraculeusement une représentation étudiante, celle-ci reste improportionnelle, et souvent uniquement consultative (sans réel pouvoir donc). Si les étudiant.e.x.s étaient écouté.x.s, les dynamiques clientélistes qui régissent l'Université auraient beaucoup plus de difficultés à appliquer leur volonté. Nous affirmons qu'il faut donner du pouvoir décisionnel aux étudiant.e.x.s, et qu'il s'agit de personnes formées et capables de prendre des décisions importantes et pertinentes.

La représentation équitable des corps de l'Université serait un premier pas permettant d'apporter les changements nécessaires à une plus grande démocratisation de l'Université et une meilleure prise en compte des intérêts étudiants. Mais rappelons-nous tout de même qu'une meilleure représentativité des étudiant.e.x.s doit être accompagnée de changements nécessaires au fonctionnement de certains organes. Comme il a été dit, dans certains cas il faut de surcroît changer le fonctionnement et la composition de certaines commissions.

Mais le problème de la participation étudiante ne semblerait pas complètement résolu. Nous avons pu constater une forte passivité et indifférence parfois vis-à-vis de toutes ces problématiques exposées. C'est pour cela que nous pourrions envisager des rémunérations (économiques ou académiques par exemple) pour inciter à la participation dans la politique universitaire. Et surtout, ne serait-il pas la manière la plus correcte de reconnaître et visibiliser le travail fourni ainsi que l'engagement dans la vie institutionnelle universitaire ?

Racisme structurel : l'Unige complice !

DE MINNEAPOLIS A LA SUISSE, NIQUE LA POLICE !

Le meurtre de George Floyd par la police de Minneapolis a servi de déclic. Bien que les luttes antiracistes existent depuis longtemps, il a fallu un meurtre de plus pour que la question du racisme soit enfin imposée dans le débat public. Mais si on n'aime pas la police et ses crimes, force est de constater que le racisme au sein du bras armé de l'Etat n'est que la pointe visible de l'iceberg ; le racisme structurel, lui, est partout. Selon la brochure Rupture,

> « Le racisme structurel, aussi appelé racisme institutionnel, racisme systémique ou d'Etat, est une forme de racisme qui se retrouve dans la pratique des institutions sociales et politiques. Elle se reflète dans les inégalités en matière de richesse, de revenu, de justice pénale, d'accès à l'emploi et au logement, de soins de santé, de pouvoir politique et d'éducation ».[14]

Racisme structurel : l'Unige complice

A l'Université aussi le racisme sévit. Combien de personnes racisées[15] constituent le corps professoral, le corps intermédiaire, celui des chercheur.euse.x.s, des membres du PAT [personnel administratif et technique] ? Trop peu. En comparaison, un grand nombre de personnes travaillant dans la sécurité, le nettoyage ou la restauration sont racisées. En plus d'être des minorités sociales éprouvant au quotidien des dispositifs oppressifs, ces travailleur.euse.x.s sont invisibilisé.e.x.s ; combien d'entre nous ont déjà pu assister au nettoyage d'un amphithéâtre ? Trop peu ; car ces tâches sont réalisées en soirée, dans la nuit ou durant le week-end. Le racisme structurel à l'Université, c'est aussi ça. D'un côté, engager des blanc.he.x.s pour des postes socialement valorisés [professeur.e.x.s, conférencier.ère.x.s, chercheur.euse.x.s, etc.]. De l'autre, sous-traiter les services considérés comme « ingrats » [nettoyage, sécurité, restauration] aux entreprises employant massivement des personnes racisées, leur permettant de baisser les salaires pour augmenter les profits. Il y a évidemment des personnes racisées travaillant pour l'Académie ; mais un.e.x prof' noir.e.x n'est pas un contre-exemple au racisme structurel de l'Université, bien plutôt l'exception qui confirme la règle.

Les étudiant.e.x.s éprouvent aussi directement le racisme structurel par le contenu même des cours universitaires, que ce soit dans l'absence de savoir, sa restriction ou sa décrédibilisation. Absence de savoir, car les auteur.trice.x.s, penseur.euse.x.s ou théoricien.enne.x.s étudié.e.x.s sont presque toujours blanc.he.x.s. Restriction du savoir, lorsque des cours d'histoire ou relations internationales « oublient » d'étudier l'histoire des marges [comprenez : extra-européenne], ou qu'aucun savoir critique n'est produit sur le passé colonial européen et suisse. Décrédibilisation du savoir, quand, de Carl-Vogt à John Locke, les personnes étudiées sont elleux-même racistes.

L'accès à l'Unige est empêché pour les personnes racisées. Profilage racial devant les bâtiments, contrôles par la police et des sécu' dans les bâtiments, salles de cours et bibliothèques, interdiction de périmètre

délivrées par les flics aux personnes de passage, criminalisation des personnes racisées dans les bibliothèques et cafétéria, autant de processus tristement courant dans cette Unige raciste[16]. Le racisme est tellement intégré dans l'institution qu'un doctorant de droite peut tranquillement se permettre de mélanger racisme et classisme dans un article abject parut dans la presse bourgeoise sans que le rectorat ne prenne position[17].

Mais le racisme structurel empêchant l'accès à l'Université ne s'arrête pas là ; il trouve son extension dans l'administration universitaire, où des politiques restrictives d'équivalence de diplôme pour les étudiant.e.x.s extra-européen.ne.x.s sont mises en place. Si le fond du problème réside bien dans les fameux accords de Lisbonne, l'Unige, en les appliquant, se rend complice, donc coupable, de ces politiques administratives ouvertement racistes.

Plus « anecdotique » mais tout aussi révélateur, le racisme de l'institution universitaire s'expose également ostensiblement dans l'espace public. Le dernier bâtiment universitaire, inauguré en 2015, porte le nom de Carl-Vogt. Or, Carl-Vogt, scientifique de renom au XIXème siècle, était aussi ouvertement raciste et s'enrichissait par la traite négrière[18]. Voilà l'image publique que se donne l'Unige aujourd'hui.

Racisme partout, justice nulle part

Ainsi, l'Université de Genève produit et reproduit un racisme structurel. Elle le produit dans son fonctionnement et dans ses politiques racistes [équivalence de diplôme, administration, emploi, accès au bâtiment, cours, etc.]. Elle le reproduit, car le racisme structurel est un mécanisme qui s'étend bien au-delà des murs de l'Université. L'accès au logement, au travail, au droit à la ville ; les obstacles administratifs, les difficultés d'accès à l'aide sociale, la piètre prise en charge médicale ; la déconsidération des personnes, des corps et de leur parole ; en un mot, la déshumanisation des corps racisés, sont autant de processus produisant un racisme structurel qui frappe les personnes racisées de la ville, du pays, du continent.

A Genève, le racisme structure des modes de vie. Des partis politiques de droite et d'extrême-droite s'affichent éhontément racistes [UDC, MCG]. La situation des R/MNA[19] l'atteste : contrôles incessants et arrestations abusives de la police, difficulté d'accès au logement et à la nourriture, pas de scolarisation prévue. Lorsque le SPMi[20] refuse de loger des jeunes à la rue, que l'Etat refuse leur scolarisation, que le DSES[21] viole systématiquement la Constitution fédérale et la Convention relative aux droits de l'enfant[22], qu'est-ce que c'est, sinon des politiques migratoires racistes ? L'incendie du foyer des Tattes de 2014 en est un douloureux exemple[23]. Et pendant ce temps, la police cantonale continue de tuer des personnes racisées[24].

Le racisme est donc un système d'oppression et de domination pluriel et complexe. C'est parce qu'il est caractéristique de nos institutions, de nos systèmes juridiques, politiques, et gouvernementaux, qu'il s'immisce jusque dans les plus petits recoins des corps, des vies et des quotidiens des personnes racisées qu'il est structurel.

Mais on n'oubliera pas qu'il ne l'est pas pour rien : c'est parce que des institutions comme l'Unige produisent et reproduisent du racisme qu'il se pérennise et continue de brutaliser corps, vies et quotidiens. Dès lors, pour renverser le racisme de façon radicale, il faudra bien renverser nos institutions, et l'Université avec.

DE MINNEAPOLIS A LA SUISSE, NIQUE LE RACISME !

Coronavirus à l'Université : dans les coulisses du pouvoir

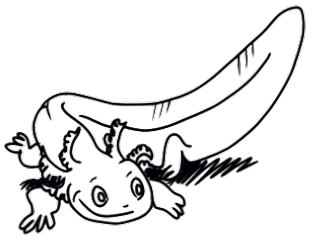

Nous le disions : le coronavirus nous a tou.te.x.s impacté.e.x.s de manière plus ou moins forte. Mais il a aussi révélé de sérieux problèmes de fond au sein de l'Université ; car s'il est certain que le rectorat a passé un moment difficile, il est également clair que la démocratie universitaire a pris un grand coup. Entre les discussions dans les couloirs du rectorat, les décisions prises de manière ultra-verticale à huis-clos, et le match de tennis « rectorat – facultés » incessant quand on essayait d'intervenir dans ce marasme, les étudiant.e.x.s et associations ont vu leurs voix muselées. Cet article revient sur les coulisses du pouvoir à l'Université en période de crise.

« Validation de tous les enseignements suivis ce semestre » et « obtention de tous les crédits liés à ces enseignements pour tou.te.x.s les étudiant.e.x.s »[25], voilà ce qu'on proposait déjà le 22 mars, 6 jours exactement après la fermeture des bâtiments universitaires. Trop précoce ? Peut-être, mais c'est qu'à force de les côtoyer, on commence à la connaître, la clique du rectorat. Et plus ça avance, plus on flaire de loin ses coups bas. Force est de constater qu'on avait raison, car la solution qu'iels ont proposé pour la session d'examens de juin était plus qu'inadmissible : irresponsable.

Bien qu'on adore leur rentrer dedans avec casques et bâtons juste pour le plaisir et la violence, ce combat de coqs entre le rectorat et la CUAE était essentiel pour ne laisser personne sur la touche. D'autant plus que les mesures rectorales concernant le semestre et les examens semblaient, elles, « oublier » certain.e.x.s étudiant.e.x.s ; *quid* des parents-étudiant.e.x.s, des salarié.e.x.s précaires, des étudiant.e.x.s isolé.e.x.s ou vivant dans la promiscuité, celleux touché.e.x.s par le virus directement ou indirectement, celleux impacté.e.x.s émotionnellement ou psychologiquement ? Et quid des étudiant.e.x.s qui ont œuvré directement à la solidarité dans les immeubles, à la protection civile ou dans les établissements de santé ? Leurs intérêts ont été bafoués et c'est pour elleux que nous nous sommes battu.e.x.s. Et on continuera à défendre les étudiant.e.x.s lésé.e.x.s aussi loin que nos forces nous le permettront ; mais pour cela, il fallait nécessairement en faire une affaire politique, un débat public, une joute médiatique, appelons ça comme on veut, mais en tout cas dépasser le stade individuel pour entamer la riposte collective. Et c'est ce qu'on a fait.

A vrai dire, ça n'a pas été une mince affaire ; au début de la crise, on a tout de suite tenté de dialoguer avec le rectorat. Mais les portes nous ont été claquées au nez. A titre d'exemple, on avait demandé d'assister à la réunion doyen.ne.x.s-rectorat qui s'est tenue le lundi 23 mars ; on avait envoyé deux mails au rectorat, dont un à M. Flückiger, qui n'a visiblement pas trouvé de bon goût de nous répondre. Le jour même, on a lancé plusieurs appels dans la matinée pour avoir plus de précisions sur la réunion ; mais tout le monde là-haut avait reçu pour ordre de ne pas nous lâcher mot sur cette réunion top secrète. Au bout d'un moment, fatigué.e.x.s de devoir aller cirer des bottes pour obtenir telle information ou pouvoir assister à telle réunion, on a pris acte que le rectorat nous écartait. On a alors entamé un bras de fer beaucoup plus frontal, qui a commencé dès le 26 mars, lendemain de

l'annonce rectorale concernant les examens. Par un communiqué, on dénonçait « la verticalité abrupte de notre Université »[26] où associations, syndicat et étudiant.e.x.s ont vu leur consultation concernant leur futur vulgairement jetée aux ordures. A partir de là, on a doublé la cadence. Premièrement, on a multiplié les questions au rectorat lors des Assemblée de l'Université[27], puisqu'il ne nous répondait pas par d'autres moyens. Là encore, il a trouvé le moyen de brasser du vent[28]. Deuxièmement, on a décidé d'agir « par et pour les étudiant.e.x.s », en parallèle au match de catch CUAE-rectorat. Le 1er avril, on envoyait par Uniliste une pétition à destination des étudiant.e.x.s, qui a réuni près de 3'200 signataires[29], et on mettait en place une FAQ en ligne sur notre site internet[30]. Troisièmement, on a réactivé le réseau « Action Éducation », coalition nationale de syndicats et mouvements de gauche concernés par les droits des étudiant.e.x.s et apprenti.e.x.s : on a envoyé une lettre à SwissUniversities, sorte de faîtière amorphe des rectorats suisses dont le président n'est autre que M. Flückiger *himself* ; on a lancé une pétition signée par 19 organisations de 8 cantons différents et plus de 2'800 personnes[31] ; et on a organisé et filmé une journée décentralisée d'action symbolique sur nos lieux de formation en date du 1er mai[32]. Quatrièmement, on a corédigé, avec nos camarades de la Ciguë, une lettre à destination du Conseil d'Etat alertant de la problématique du logement pour les personnes en formation en période de crise[33]. Enfin, face aux murs dressés par le rectorat, on a mobilisé la presse pour informer l'opinion publique de la situation universitaire tout au long de ces différents processus[34]. Malheureusement, la presse genevoise nous a dans l'ensemble largement déçue, prenant trop facilement le parti de la voie majoritaire, celle du rectorat.

Même si ces efforts n'ont pas tous aboutis, ils ont au moins le mérite d'avoir existé. C'est par ses efforts que la CUAE peut revendiquer « défendre les intérêts et droits des étudiant.e.x.s ». De manière individuelle en continuant sans fléchir nos permanences syndicales par téléphones et mails, ou de manière collective par ces différentes stratégies, on a toujours lutté pour les étudiant.e.x.s impacté.e.x.s par la crise. Quand on voit ce qu'ont fait les différents organes qui nous « traitent » de faîtière « politique », on rigole doucement ; quand la pseudo-contre-faitière d'une faculté scientifique, qui tente péniblement de voir le jour, reproduisait de A à Z le discours de son décanat en lieu et place « d'aider les étudiants » [sic], on se battait quant à nous sur tous les fronts évoqués pour faire respecter nos droits à tou.te.x.s. Alors oui, on est politique ; parce qu'on y croit, qu'on se bat, et qu'il est impossible de faire différemment pour aider réellement les étudiant.e.x.s.

Enfin, il faut dire que tous ces efforts n'ont pas été vains non-plus. Le rectorat, sur demandes répétées de la CUAE[35], a élargi le fond du PSS[36], permettant un soutien financier et logistique sur la durée. Notre lutte, qui n'est pas terminée, a aussi fédéré une colère étudiante plus que légitime, concernant le non-respect des normes et processus démocratiques au sein de l'institution universitaire. Dans certaines facultés, on a réussi à assouplir certaines modalités d'examens. Plus récemment, on a appris la pérennisation des aides du fond du PSS, et que la rentrée de septembre se fera principalement à l'Université. Ce serait mentir de dire que ces avancées ont été obtenues grâce à nous uniquement ; mais peut-être que le rapport de force, politique, que nous avons mené contre l'Université n'y est pas pour rien non plus.

Multinationales et start-up à l'Unige : quand numérisation rime avec marchandisation

La CUAE est profondément contre la marchandisation des études. Elle prône un système éducatif ouvert, accessible, inclusif et non discriminant. Dans cette optique, nous nous opposons à toute incursion des intérêts des entreprises dans notre Université. On pense qu'il est malsain et délétère de laisser le champ libre aux intérêts privés dans nos cursus. Cela est malheureusement trop souvent le cas et le récent semestre de confinement a encore confirmé cette dangereuse tendance. Dangereuse en premier lieu pour nos vies privées car il est une chose que les multinationales du numérique s'arrachent et considèrent comme une ressource exploitable : nos données personnelles. Cela s'observe chez les géants funestement connus que sont Amazon, Facebook, Google, Apple ou Microsoft. Mais cela s'observe aussi chez deux nouveaux venus qui ont fait leur apparition à l'Unige au cours du dernier semestre marqué par le semi-confinement et la course au productivisme entamée par l'université. Ces deux nouveaux acteurs ne sont autres que *Zoom* et *TestWe*.

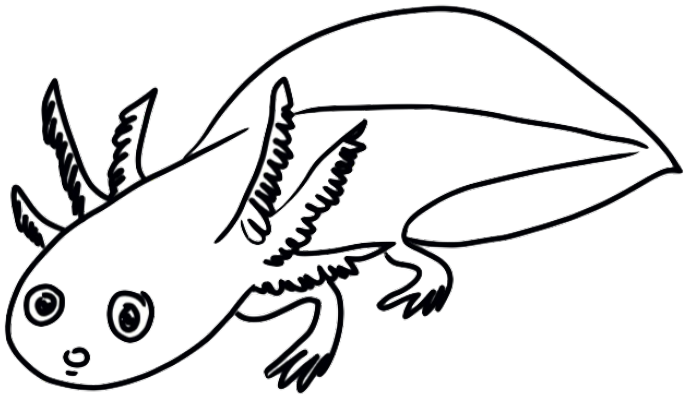

Eric Yuan a fondé la société *Zoom* en 2011 et depuis cette date, c'est lui qui la détient. Elle pèse actuellement pas moins de 33 milliards de dollars. En 2020, profitant de la demande gigantesque créée par le confinement, elle est passée de 10 à 200 millions d'utilisateurice.x.s. Rencontrant un succès énorme, ses méthodes ont vite été remises en question. *Zoom* est par exemple très liée à Facebook à qui elle vend les données de ses utilisateurice.x.s[37]. Ce qui pose un problème évident de marchandisation et d'atteinte à la vie privée. L'application a toutefois créé une mise à jour début avril mettant fin à cet envoi automatique, mais le mal était fait pour les étudiant.e.x.s de l'Unige.

D'autre part, la sécurité des données vis-à-vis des tiers n'est pas garantie. En effet, le système de sécurité de l'application présente de nombreux défauts. Le cryptage des vidéos est incomplet et cela signifie que les propriétaires de l'application peuvent avoir accès à vos enregistrements et qu'iels peuvent être forcé.ex.s à les communiquer à la police ou aux gouvernements. C'est par exemple le cas en Chine, où *Zoom*, dans le but d'avoir accès au fructueux marché chinois, s'est pliée aux mesures numériques drastiques édictées par le gouvernement. Cela entraîne une collaboration massive entre la société californienne et l'Etat chinois aboutissant au

fichage des opposant.e.x.s et à leur surveillance dans leur domicile. Le commissaire européen à la protection des données déconseille ainsi fortement son utilisation en milieu éducatif[38].

De nombreuses personnes ont suivi la saga qui a entouré l'utilisation du logiciel de surveillance *TestWe* pour la session d'examens de juin 2020. C'est la faculté d'économie et de management qui a fait appel à cette start-up française pour faire passer ses examens. Son fonctionnement peut être résumé de manière simple et brutale : photographier presque en continu la personne qui passe l'examen et bloquer toutes les fonctionnalités de son ordinateur afin d'empêcher toute aide extérieure. Cela implique une prise de contrôle totale du système par l'application. L'intrusion dans la vie privée est flagrante, de même que le manque de confiance poussé à l'extrême qui se traduit par un véritable flicage qui franchit allègrement les limites du domicile. Et cela, sans compter que les photos ainsi prises sont stockées sur des serveurs possédés par Amazon[39].

Pour y réagir, les mobilisations ont été nombreuses : le doyen de la faculté de GSEM a dû comparaître devant l'Assemblée de l'Université, plus de 350 personnes ont adressé leur désaccord à l'Université via une pétition et le préposé cantonal à la protection des données a donné un avis défavorable à l'utilisation du logiciel, notamment en raison du fait que la prise de photos à une telle fréquence s'apparente à de la vidéosurveillance, illégale en contexte éducatif. Résultat : le logiciel a été maintenu dans une version réduite.

La fréquence des photos a été réduite par l'Université et le blocage des fonctionnalités a été abandonné. Mais le message est resté clair : la surveillance illégale et les risques pour les données privées des étudiant.e.x.s ne posent pas de problème à notre Université. Et ce n'est qu'à force de mobilisations étudiantes qu'il est possible de protéger nos droits.

Ces deux exemples s'inscrivent dans un contexte plus large de marchandisation et de numérisation de nos études. Des entreprises privées gigantesques aux actions nuisibles socialement et écologiquement comme Procter et Gamble, UBS ou Crédit Suisse ont depuis plusieurs années accès aux couloirs de l'Université pour y promouvoir leur modèle néo-libéral et nouer des partenariats avec l'Université dans le financement de plusieurs masters de GSEM et de droit. Mais la rapidité de la numérisation liée aux contraintes du confinement marque une nouvelle et inquiétante accélération dans ce processus qui se traduit par une incursion dans nos vies privées. Luttons contre ce modèle destructeur et dangereux !

Les Ateliers de Français de la CUAE : présentation et promotion objective

Le but de cet article est de présenter les merveilleux (mais peu connus) Ateliers de français gratuits de la CUAE puis de recenser quelques options pour apprendre le français sans avoir à débourser des sommes d'argent indécentes.

Depuis 2016, contexte de crise migratoire où les dirigeant.e.x.s d'Europe se sont distingué.e.x.s par leur inaction, leur cynisme et leur brutalité, la CUAE a mis sur pied des Ateliers de français.

Ce sont des ateliers gratuits pour adultes non-francophones qui ont lieu deux fois par semaine dans des salles de l'Université. Une équipe d'étudiant.e.x.s bénévoles se réunit pour préparer les ateliers et répartit ensuite les participant.e.x.s (environ 45) en trois groupes de niveaux différents. Pendant les deux heures que durent les ateliers, est créé un espace inclusif de partage et de rencontres. On s'attaque entre autres aux terribles règles ponctuées d'exceptions inombrables de la langue française. Mais on ne s'arrête pas là : on écoute aussi des chansons, on lit des livres, on dialogue, on anime des jeux et on se détend autour d'apéros. Pour les personnes qui participent, c'est un lieu privilégié pour progresser en français et créer des liens en sociabilisant.

En effet, Genève manque de structures où apprendre le français gratuitement ou à petit prix. Et il nous paraît clair que la maîtrise de la langue est une étape essentielle dans le processus d'intégration et pour le sentiment d'appartenance : s'informer, faire ses courses, s'assurer un moyen de subsistance, tout est plus difficile sans le français à Genève.

C'est pourquoi il est important de créer des lieux qui dépassent la logique marchande qui n'a de cesse de nous isoler. Nos ateliers sont l'occasion d'un vrai moment de partage comme on en vit peu dans le système actuel. Ils sont l'occasion pour nous de promouvoir et de donner corps à des valeurs d'inclusion, de solidarité et d'ouverture.

Les Ateliers recrutent des bénévoles ! Pour t'engager, il faut juste savoir parler français et avoir envie de transmettre ses connaissances.
Mail : ateliersdefrancais@cuae.ch
Facebook : Ateliers de français GE
Téléphone : +41 22 379 87 97

On a recensé les quelques options que l'on connaît :

Les Ateliers de Français de la CUAE (Gratuit, sans inscription)
Les mardis et les jeudis soirs, 18h15-20h.
Uni Mail – Boulevard du Pont-d'Arve 40, 1205 Genève
Contact : ateliersdefrancais@cuae.ch
Facebook : Ateliers de Français GE

La Roseraie (Gratuit, sans inscription)
Rue de la Maladière 2 - 1205 Genève. Tram 12 et 18, arrêt Blanche
Contact : info@centreroseraie.ch 022 552 02 64

Camarada (Petit prix, pour les femmes)
19 ch. de VillarsCH-1203 Genève
Contact : 022 344 03 39 centre@camarada.ch

La Croix Rouge (10 frs pour un cours/ semaine pendant une année)
Route des Acacias 9, Case postale 288, 1227 Les Acacias
Contact : +41 22 304 04 67 seniors@croix-rouge-ge.ch

Université ouvrière de Genève (sur inscription, 150 frs pour deux cours par semaine pendant une année)
Place des Grottes 3 1201 Genève
Contact : +41 22 733 50 60
https://www.uog.ch/fr/cours-et-activita-s-formations-frana-ais-et-matha-matiques?objetID=36

Le site qui répertorie les cours de français et d'alphabétisation proposés par des organismes à but non-lucratif dans le canton de Genève / à Genève : Français et Intégration :
https://francais-integration.ch/fr/?c=1001

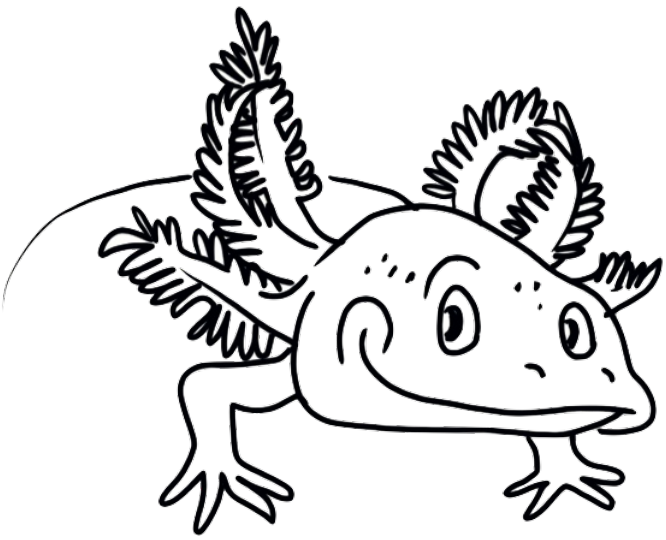

2019 s'embrase : aperçu des luttes socio-étudiantes

2019 a été une année riche en mouvements insurrectionnels à travers le monde. S'il est pour nous un objectif trop ambitieux de cartographier l'ensemble des luttes ayant émergé en 2019, et qui pour la plupart continuent encore à l'heure actuelle, nous voulons pourtant témoigner de notre soutien à ces mouvements émouvants en les mentionnant dans les grandes lignes, mais aussi pour qu'ils ne tombent pas dans l'oubli. Le choix des luttes décrites ici est donc arbitraire et l'énumération est bien entendu non-exhaustive.

Refus du fascisme, refus de l'impérialisme, refus des violences sexistes et sexuelles, refus des inégalités, refus de la destruction des modes de vies en marges de la Norme, refus de la destruction de l'environnement, refus du système capitaliste dans son ensemble et de ses conséquences abjectes sur nos vies et nos corps, voilà qui pourraient bien constituer les raisons de ces différentes expériences insurrectionnelles, sans oublier pour autant leurs spécificités propres. Ces mouvements, véritables bastions de résistances que les forces politiques dominantes essaient d'anéantir à tout prix, constituent pour nous des îlots d'espoirs, certes perfectibles, mais desquelles peuvent encore émerger des formes de vies différentes, des modes d'organisations et d'actions réalisées sur des valeurs qui nous rassemblent (parfois), où une critique radicale du système en place est encore possible, et où s'imaginent et se réalisent des utopies pour lesquelles nous nous battons.

Si les conjonctures ici racontées varient singulièrement - et il ne pourrait en être autrement -, nous avons essayé d'en tisser un fil rouge qui les relie, et qui s'exprime par la question suivante : quelle est, quelle fut la place, le rôle des étudiant.e.x.s dans ces diverses mobilisations sociales et politiques ?

Récit de quelques luttes ayant traversé l'année 2019.

CHILI

Le vendredi 18 octobre 2019, les manifestations étudiantes du secondaire, organisées à travers les réseaux sociaux contre la hausse du ticket de métro de 30 pesos prennent de l'ampleur. Le lendemain, l'état d'urgence est décrété. L'armée est déployée et un couvre-feu prend place dans dix agglomérations du pays. Mais comment 30 pesos ont déclenché le mouvement de contestation sociale le plus important depuis la fin de la dictature pinochetiste ?

Pour mieux comprendre ce qui a mis le feu aux poudres, il faut remonter 30 ans plus tôt, au dernier jour de gouvernement de la junte militaire pinochetiste : la publication de la loi LOCE (Ley Orgánica Constitucional de Enseñanza). La LOCE a rendu l'éducation chilienne sujette au marché de l'offre et la demande et est devenue un bien comme un autre du secteur économique chilien.

En 2006, naît la Revolucion de los Pinguïnos (La révolution des Pingouins), faisant référence aux uniformes noir et blanc des écoliers du secondaire. Ils revendiquent, la gratuité des transports et des examens d'entrée aux écoles du tertiaires, la PSU (Prueba de Seleccion Universitaria), questionnant par la suite la légalité de la LOCE. Bien que dérogée en 2009, conséquence de leurs revendications, la nouvelle loi sur l'éducation (Ley General de Educacion) ne satisfait pas les demandes étudiantes et surtout laisse l'éducation aux mains du secteur privé.

En effet dans un pays où le salaire de 70% de la population est d'environ 740 CHF et

que le coût d'un ticket de métro pour un trajet équivaut à 1.10 CHF, cette augmentation de 30 pesos asphyxies la classe moyenne chilienne.

Le 25 octobre 2020, plus d'un million de chiliens se retrouvent dans la rue de Santiago, à la suite des violences policières et aux couvre feux militaires.

Cette nouvelle génération n'a plus peur et accompagnées de leurs parents et grands-parents, sortent manifester et réclament justice et dignité.

Dans un pays où même l'eau est privatisée (le seul pays au monde), les conditions sociales et de vie sont une honte pour un pays qui se déclare comme « une oasis au milieu de l'Amérique latine fragmentée ».

Les manifestations se sont tenues tous les vendredis depuis ce fameux 18 octobre, affrontant les gaz lacrymogène, guanacos (camion blindé à eau), hélicoptère, policiers cheval, matraque et les balles. Beaucoup de chiliens ont vu leurs droits encore plus violés qu'en « temps normaux », allant jusqu'à perde un œil. Des cadavres sont même à déplorer dans d'étranges circonstances, alors que des centres de torture clandestine ont été signalés. Une machine à remonter le temps qui rappelle froidement la dictature de 1973...

L'épidémie mondiale est arrivée au « bon moment » pour ce gouvernement, qui devait faire face à référendum pour changer la Constitution mise en place par le dictateur Pinochet.

Cette nouvelle étape ne fait que souligner, une fois de plus, le fossé entre lui et la réalité du peuple.

Malgré le confinement, le peuple chilien reste actif et a plus que jamais les yeux ouverts. Quant aux gouvernement, il continue de violer les droits des chilien.ne.x.s en jetant à terre las ollas comunes (les casseroles communes, une pratique qui n'avait pas eu cette intensité depuis les années 80 sous la dictature), sous prétexte « de disperser les gens pour non-respect du confinement » ; en continuant à emprisonnant les mapuches (peuples originaire du sud chilien et argentin) et cela depuis de nombreuses années sous prétexte d'actes terroristes, tout en laissant mourir les gens du COVID-19 car ils n'ont pas un pouvoir d'achat suffisant leurs permettant d'acquérir une assurance maladie.

Le Chili s'est enfin réveillé. On vous recommande chaudement de garder un œil sur cette partie du monde, car ce n'est pas près d'être fini. Comme iels le scandent si bien depuis plusieurs mois : « vous nous avez tout pris, vous nous avez même pris la peur ».

COLOMBIE

Alors que 2016 marquait une étape historique et porteuse d'espoirs pour la Colombie, avec l'accord de paix entre le gouvernement et les FARC, la situation s'est rapidement compliquée. En effet, l'arrivée d'Ivan Duque au pouvoir a été accueillie avec un mécontentement général dont le prolongement est observable dans les nombreux mouvements sociaux qui agitent le pays depuis son entrée en fonction, synonyme du début de l'application de sa politique ultra-libérale. Car le protégé du terrible Alvaro Uribe (président de 2002 à 2010 et fortement lié aux groupes paramilitaires responsables d'incalculables assassinats d'opposant.e.s.x politiques) a immédiatement mené un vaste programme de réformes des retraites (en affaiblissant le fond public, en privatisant les caisses de distribution et en reculant l'âge de la retraite) couplé à une précarisation du statut des salarié.e.x.s au nom de la flexibilisation du travail et à une politique sécuritaire et répressive.

Face à ces mesures, la réaction sociale a été d'une ampleur extraordinaire. Le 10 octobre

2018, plus de 800'000 étudiant.e.x.s de 32 universités manifestent dans les rues du pays pour s'opposer aux coupes du gouvernement dans le budget de l'éducation et pour dénoncer l'état déplorable des universités publiques colombiennes. Le mouvement dure plusieurs mois et est sévèrement réprimé.

Une grève nationale, organisée par les communautés paysannes, noires et autochtones en opposition au plan d'extraction des ressources, a lieu en avril 2019. Une fois de plus, la réponse du gouvernement est brutale. On estime à 777 le nombre d'assassinats de syndicalistes et à 137 le nombre de personnalités des FARC exécutées depuis 2016[40]. Mais la violence ne suffit pas à faire taire les contestations : la lutte étudiante repart de plus belle en septembre 2019 en protestation contre les détournements de fonds opérés sans vergogne par un professeur haut placé dans le monde académique. Deux mois plus tard, ce sont plus de 250'000 personnes qui prennent part aux mobilisations visant à faire reculer l'impopulaire président (dont 69% de la population souhaiterait le départ) dans ses réformes libérales. Le "cacerolazo", ou concert des casseroles, est alors une méthode appréciée par les grévistes qui se coordonnent sur les réseaux sociaux afin de faire sonner leurs marmitons, entre autres devant la maison présidentielle, pour rappeler la persistance de leurs luttes. Un paro nacional, aussi traductible par blocage national, a encore lieu le 22 janvier 2020 pour porter ces revendications : « l'abandon des privatisations, le respect des accords avec les étudiant[.e.x.]s et les autochtones [« premiers peuples »] au cours des trois dernières années, la mise en œuvre du traité de paix avec les FARC, la prise de mesures contre les assassinats de dirigeant[.e.x.]s communautaires et les maires, la suppression de l'unité d'intervention ESMAD, le retrait de la loi sur les pensions et les salaires, ainsi que la réduction des impôts »[41].

En Colombie en 2020, les mobilisations continuent et les étudiant.e.x.s en sont partie prenante.

MAROC

Dans un climat où le système de santé marocain souffre, selon l'OMS, d'un « déficit en personnels » et de « profondes inégalités géographiques et socio-économiques », le jeudi 14 mars 2019, à Rabat, (capitale du Maroc), une dizaine de milliers d'étudiant.e.x.s en médecine (générale, dentaire et pharmacie) ont manifesté leur indignation devant le ministère de la santé marocain.

Ce mouvement de protestation, né de révoltes, d'une part, contre l'austérité des conditions de formation des médecins et, d'autre part, contre la politique de privatisation de l'enseignement de la médecine, s'est notamment fédéré sous l'égide d'un organisme estudiantin : la CNEM (Coordination nationale des étudiants en médecine au Maroc). Celle-ci, face à l'inertie du gouvernement et à son refus d'entendre ou de donner suite aux revendications de la communauté estudiantine, a convoqué une Assemblée Générale le lundi 18 mars, au cours

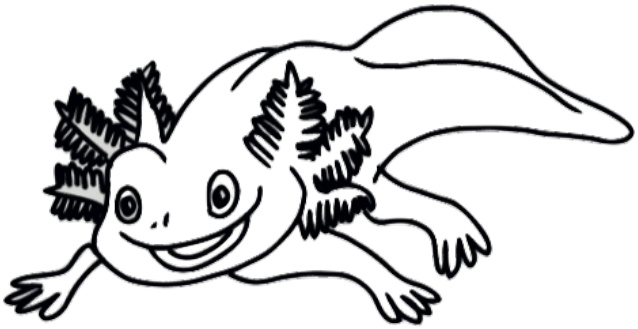

de laquelle a été voté « le boycott de tous les cours magistraux et cours pratiques et dirigés », ce dès le lendemain, mardi 19 mars. Ce boycott s'est étendu, dès le lundi 25 mars, aux « stages hospitaliers dans l'ensemble des CHU [...] ainsi qu'[aux] gardes de nuit ». Bien vite, il a également été décidé que les étudiant.e.x.s ne se présenteraient pas à leurs examens respectifs.

Revendiquant la prévalence de la qualité de l'enseignement et du système de santé sur toute volonté d'économie de la part de l'état, la CNEM et les étudiant.e.x.s, soit un total de quelque 18'000 personnes, ont mené la grève durant près de six mois, jusqu'au 26 août 2019. Iels ont fait, de la lutte contre la précarisation des études et d'un accès aux soins pour le plus grand nombre, les fers de lance de leur révolte, qu'iels n'ont eu de cesse de justifier en démontrant la convergence de leurs intérêts avec ceux de la société marocaine. Durant leur mobilisation, le porte-parole de la CNEM a déploré que les agents de l'autorité avaient eu recours à des méthodes répressives et avaient porté atteinte aux droits fondamentaux et constitutionnels des étudiant.e.x.s, en particulier à leur droit à la grève, au logement, ainsi qu'à leur santé physique et morale.Le 28 août 2019, soit au terme de 162 jours de mobilisation, les représentant.e.x.s du corps estudiantin sont parvenu.e.x.s à un accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur. Ce dernier s'est prononcé « favorablement » à 25 de leurs revendications, notamment à l'égard des conditions d'études. Par ailleurs, la CNEM est, depuis, partie prenante au sein du processus décisionnel du nouveau système d'enseignement supérieur.

ALGERIE

En 2019, l'Algérie a vécu un véritable bras de fer socio-politique contre le pouvoir en place, et qui n'est peut-être pas encore terminé. Il visait initialement à empêcher l'ex-président Abdelaziz Bouteflika de se présenter pour un cinquième mandat aux élections présidentielles prévues pour avril 2019. Bouteflika, qui était au pouvoir depuis 1999, n'était qu'un président de façade ; victime d'un AVC en 2013, ce dernier n'avait fait depuis que de rares apparitions publiques en raison de son piètre état de santé.

C'est en février 2019 que la contestation sociale a pris une dimension de masse ; le 22 de ce mois, bravant l'interdiction de manifester en Algérie en vigueur depuis 2001[42], quelque 800'000 personnes ont marché pacifiquement en protestations contre le cinquième mandat du président en place[43]. Le vendredi suivant, 3 millions de personnes prenaient la rue[44]. Faisant désormais des mardis un rendez-vous de la contestation sociale, les étudiant.e.x.s rejoignent massivement le mouvement à Alger, Oran, Constantine et Annaba, soit les quatre plus grandes villes du pays[45]. Faisant également des vendredis un rendez-vous de la contestation politique, près de 5 millions d'algérien.ne.x.s manifestent à travers le pays[46].

Le bras de fer est alors entamé : le lundi 11 mars 2019, Bouteflika annonce son retrait de la présidentielle, mais entend prolonger son mandat pour organiser d'autres élections. Les manifestations ne faiblissent pas pour autant ; faute de chiffres officiels, l'acte VI du 15 mars a vraisemblablement rassemblé plus de 10 millions de personnes à travers le pays[47]. Les manifestant.e.x.s rejettent en effet la récente proposition de gouvernement provisoire annoncée par le pouvoir ; c'est l'ensemble du régime qu'iels veulent destituer. Dos au mur, Bouteflika démissionne le 2 avril[48].

Abdelkader Bensalah est désigné chef du gouvernement provisoire la semaine suivante. Il doit organiser de nouvelles élections présidentielles dans un délai de 90 jours, auxquelles il ne pourra se présenter. C'est contre la nouvelle élection présidentielle annoncée le 4 juillet, s'annonçant déjà catastrophique, que s'opposent désormais les manifestant.e.x.s, Bensalah étant un proche de Bouteflika. Le régime révèle alors son profil autoritaire face aux manifestations pacifiques : gazage aux lacrymogènes, canons à eau et tir de balles en caoutchouc deviennent la norme en réponse à la pression de la rue[49], et la BRI (Brigade de recherche et d'intervention) entre dans l'Université de

droit Saï Hamdine pour ficher les étudiant.e.x.s contestataires[50]. Le pouvoir déplace le bras de fer sur le champ de la peur. Malgré cela, les étudiant.e.x.s tiennent bon. Ce sont elleux qui reprendront en premier les manifestations depuis le début du ramadan le mardi 7 mai, marquant leur onzième rendez-vous[51].

L'opposition remporte une seconde victoire début juin : l'élection présidentielle est reportée sine die[52], prolongeant de fait le mandat provisoire de Bensalah. Victoire, car une élection si rapide ne permettrait en aucun cas d'assurer une « transition démocratique suffisamment longue »[53] pour réellement transformer le système en profondeur. Quelques suggestions sont esquissées à l'été pour mener un tel projet, telles que la proposition par une coalition de la société civile d'une période préélectorale de six mois optimisant une période de transition démocratique.

Le 15 septembre, le gouvernement annonce l'élection présidentielle au 12 décembre. Les manifestations reprennent de plus belle dans la capitale algérienne, refusant en bloc cette énième farce gouvernementale : « mieux vaut nous trouver une place en prison que de voter le 12 décembre » affichait une pancarte[54]. L'horizon du bras de fer, du côté de l'opposition, est désormais d'« exiger le départ de toutes les figures du régime et le changement radical du système politique en Algérie »[55] ; la stratégie avancée est celle d'un boycott massif des urnes et l'appel à une grève générale pour le 8 décembre[56]. Et, de fait, l'élection du 12 est un fiasco : 8 % de participation réelle selon le Rassemblement pour la culture et la démocratie[57], 39,88 % selon les chiffres officiels[58]. Abdelmadjid Tebboune est élu nouveau président de l'Algérie, non sans l'appui d'un Etat dont la dérive autoritaire n'est plus à prouver : entre le 11 et le 13 décembre uniquement, 1200 manifestant.e.x.s sont arrêté.e.x.s et détenu.e.x.s par les autorités[59].

En 2020, les mobilisations continuent pour protester contre ce pouvoir qui n'a de démocratique que le nom : vendredi 17 janvier, pour la 48ème fois de suite, des milliers de personnes sont descendues dans la rue, militant pour un changement de régime. L'opposition n'a peut-être pas dit son dernier mot[60].

LIBAN

Le 17 octobre dernier, le gouvernement libanais annonçait depuis Beyrouth la mise en place de nouveaux impôts sur l'essence, le tabac et les appels téléphoniques effectués depuis WhatsApp. Dans un contexte socio-économique des plus inéquitables où les 1% les plus riches possèdent 58% de la richesse du pays et dans lequel s'inscrit une absence de sécurité sociale, une dette publique de plus de 150% du PIB et un taux de chômage élevé (37%), cette annonce retentit comme une sirène d'alarme. Près de la moitié de la population est dans la rue. Les manifestant.e.x.s ont majoritairement entre 20 et 30 ans, et dans un pays religieusement divisé où les générations plus âgées sont encore marquées par les 15 ans de guerre civile, elles refusent l'ordre public qui leur est imposé.

Contrairement aux mouvements de 2015 alors centralisés à Beyrouth, les manifestations s'étendent avec les mêmes revendications à toutes les grandes villes du pays, qu'elles soient majoritairement sunnites, chiites, chrétiennes ou druzes. Cette diffusion géographique semble, plus qu'unir les communautés étudiantes, unir une génération entière au-delà des

divergences religieuses qui avaient en 2015 freiné le mouvement. La jeunesse libanaise revendique la volonté d'un état laïque et la démission du premier ministre Saad Hariri, de tous les députés de son gouvernement et du président Michel Aoun. De plus, les femmes sont aux premiers rangs dans les manifestations : elles réclament une loi laïque qui leur assurerait protection contre les violences, égalité des droits de nationalité et reconnaissance des femmes en tant que citoyennes égales aux hommes sur tout point de vue.

Quelques jours après le début des manifestations, le gouvernement annonce aux citoyen.ne.x.s plusieures réformes telles que la baisse des salaires de l'élite gouvernementale et la mise en place d'une autorité nationale de lutte contre la corruption. Mais il est trop tard, le gouvernement est déjà décrédibilisé et les manifestant.e.x.s ne croient plus à ses promesses ; le soir-même, iels sont plus de deux millions dans les rues. Le 29 octobre dernier, Saad Hariri annonçait sa démission ainsi que celle de son gouvernement. Les manifestations ont cependant continué et se voient, depuis janvier, augmentées d'une revendication étudiante visant l'amélioration de l'enseignement public. De plus, les banques libanaises imposent depuis le début de l'année des restrictions considérables sur les retraits. Plusieurs actions ont donc été menées à leur encontre, les manifestant.e.x.s les accusant de complicité avec les autorités gouvernantes et rappelant que la réelle violence est celle exercée par le pouvoir et que les infractions bancaires ne sont qu'une prolongation de la violence étatique.

Depuis ces révoltes, les manifestant.e.x.s semblent avoir compris que l'illusion servie par l'état corrompu et élitiste, illusion selon laquelle quelques réformes timides effaceront toutes les inégalités et revendications afin de calmer les remous, reste à combattre. La répression croissante à leur encontre, soutenue par le nouveau gouvernement du premier ministre Hassan Diab, ne fait que souligner la légitimité de cette lutte. Pour elleux plus rien ne va, il s'agirait donc de tout changer.

ET A GENEVE ?

A Genève, des mouvements impressionnants sortent régulièrement des cadres habituels de mobilisations. En 2019, ce sont les grèves du climat et la grève féministe du 14 juin qui ont fait trembler les rues. Mais dans ces mouvements, quel est la place des étudiant.e.x.s ?

Les grèves du climat sont principalement portées par des collégien.ne.x.s et les universitaires ont pris beaucoup de temps avant de s'impliquer dans ce mouvement écolo. Un groupe *Climatstrike UniGE X HES* s'est créé mais s'est rapidement essoufflé par manque de force. Les étudiant.e.x.s viennent en effet régulièrement manifester mais ne se mouillent que très peu en terme d'organisation ou pour pérenniser le mouvement. Ce n'est que dans la préparation de la grève du 15 mai (*Grève pour l'Avenir*) que nous avons enfin recommencé à nous organiser pour mobiliser au sein de l'Université, le tout en collaboration avec le corps intermédiaire. Mais le COVID-19 a évidemment coupé tout élan, qui se devra d'être relancé en automne... Attendons de voir.

Du côté de la grève féministe, les universitaires se sont beaucoup bougé.e.x.s. Organisation de la grève au sein de l'Université, écriture d'un cahier de revendication, création de réseaux féministes universitaires : les mois précédant le 14 juin 2019 ont été bien remplis et beaucoup d'étudiant.e.x.s se sont organisé.e.x.s, en collaboration avec le corps intermédiaire, les travailleureuses de l'Université et les syndicats. Ces mobilisations ont ramené plus de 600 universitaires et environ 75'000 personnes dans les rues. Mais évidemment, c'est dans la pérennisation de la mobilisation que les choses se corsent. Le mouvement de la grève s'est

essouflé jusqu'à disparaitre au sein de Université. Certainement après s'être heurté.e.x.s aux murs du rectorat, les revendications ont été enterrées avec la désertion des militant.e.x.s féministes universitaires de la scène.

En dehors des quelques grandes mobilisations, les étudiant.e.x.s sont abonné.e.x.s absent.e.x.s. Les manifestations de lutte pour les Mineur.e.x.s Non-Accompagné.e.x.s, contre la venue d'Erdogan, pour les peuples autochtones et bien d'autres ne voient que très peu leurs rangs grossir grâce aux universitaires. Comment expliquer alors cette désertion ?

La première chose est peut-être d'abord que Genève et même la Suisse ne connaissent que très peu de mobilisations d'ampleur. Et malgré la volonté du milieu militant de faire revivre la hargne genevoise, cette dernière ne semble pas prête de s'enflammer. Rappelons la fameuse paix du travail qui réduit le droit de grève en Suisse. Elle a été mise en place d'un commun accord entre syndicats et patronat en 1937, après des années tumultueuses et avec le souvenir brûlant de la grève générale de 1918. Depuis ce moment, il ne faut plus compter sur les syndicats pour faire de l'agitation. Cela impact aussi les autres mouvements qui voient leur droit fondamental de grève relégué au second plan, après les négociations (et souvent les compromis). Deuxièmement, la législation genevoise sur le droit de manifester[61] est particulièrement restrictive. D'abord, parce qu'il faut demander aux autorités compétentes une autorisation de manifester, contrairement aux recommandations internationales en la matière, ensuite parce qu'il faut le faire dans un délai de 30 jours avant la tenue de toute manifestation, ce qui est énorme pour les petits mouvements voulant exercer leur droit politique. Troisièmement, la pratique genevoise sur le droit de manifester est elle aussi dissuasive. Pour organiser une manif', il faut se taper un rendez-vous avec la police de plusieurs heures, chose déjà intimidante en soi, durant lequel on subit les remarques racistes et sexistes des agent.e.x.s. En plus, la police impose une montagne de conditions à respecter, en ordonnant notamment un service d'ordre interne – autrement dit, elle veut qu'on fasse son boulot. A cela s'ajoute le fait qu'une seule personne est considérée comme organisatrice de la manif' et est donc tenue pour responsable en cas de débordements ou non-respects des conditions fixées par la police. Le cas échéant, c'est elle qui reçoit les amendes ou les « émoluments », sortes d'amendes administratives déguisées, qui s'élèvent à plusieurs centaines de francs, en plus de s'exposer à des sanctions pénales. Enfin, les motivations politiques du moment impliquent que la loi genevoise est appliquée différemment en fonction de qui manifeste.

Néanmoins, les mobilisations en Suisse sont essentielles. Les exemples d'aberrations suisses sont nombreux. La police genevoise, à l'image de sa grande sœur française, compte de nombreux meurtres racistes à son actif[62]. Le pays est aussi un des plus grands alliés du Capital, avec ses nombreuses banques, investissant à tout va dans les matières premières, dans le commerce d'arme[63] et on en passe. Alors on reste aveugle aux agissements suisses à l'étranger, pendant que le pays cache au mieux ses précaires pour que le peuple continue à voter en faveur d'une sacro-sainte économie.

Et face à tout cela, les étudiant.e.x.s restent gentiment assis.e.x.s dans leur coin en attendant leur devenir d'intellectuel.le.x.s obéissant.e.x.s. L'Université devrait pourtant affûter notre regard, nous poussant à nous mobiliser face aux injustices. Force est de constater qu'elle ne remplit pas ce rôle, à nous dans ce cas de nous bouger sans rien n'attendre d'elle !

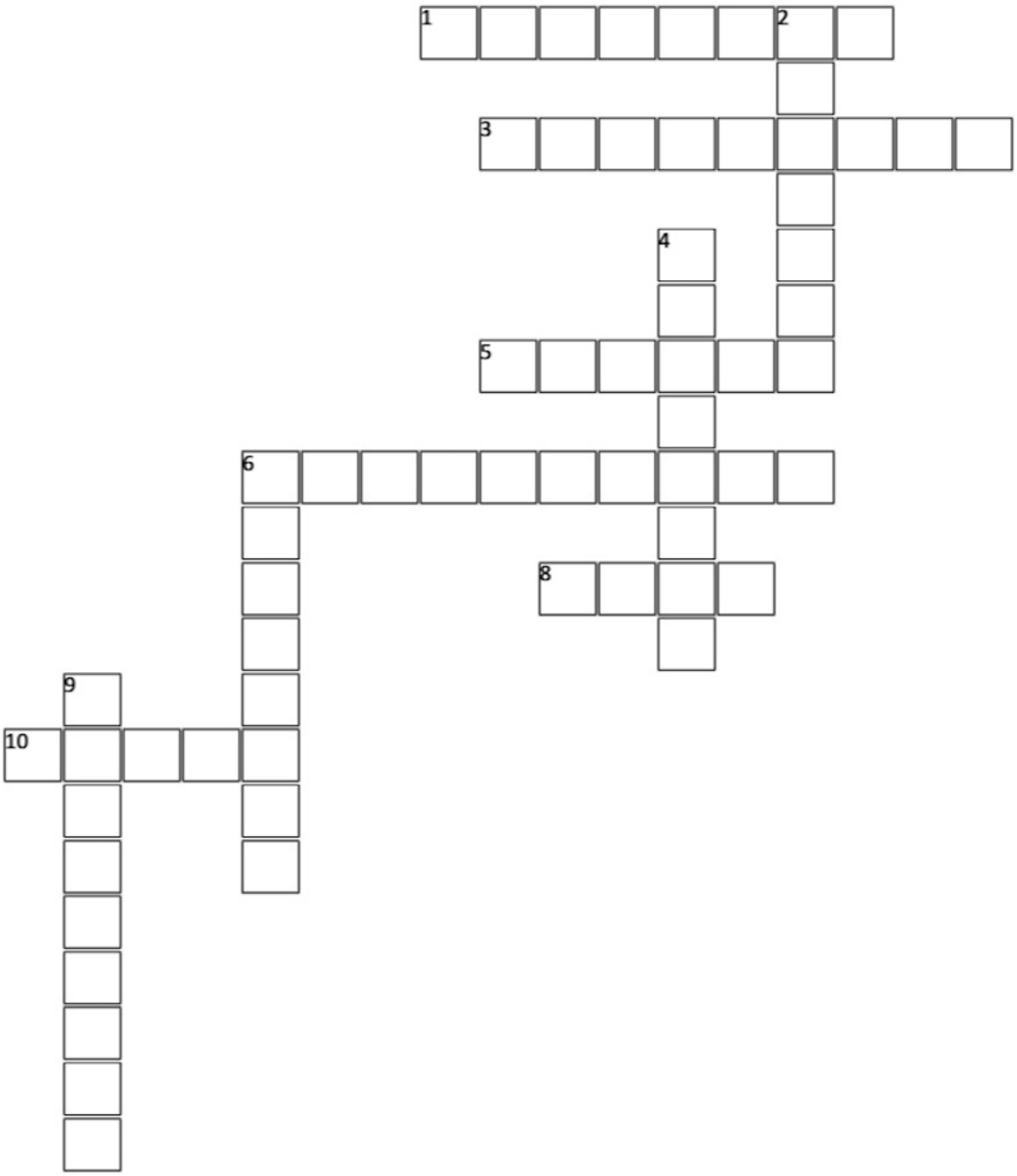

Horizontal

1 Les écolos révolutionnaires

3 Gourou de la bienveillance néolibérale

5 NLP, FTP, 1312

6 Espoir que Moustaki définissait comm: "joli fleur du mois de mai ou fruit sauvage"

8 Révolutionnaires de l'université mais sociaux-démocrates contre leur gré

10 Espace de l'Université où l'on espère que les poubelles ont des pattes et que la vaisselle est auto-nettoyante

Vertical

2 couvertue de pink-washing qui couvre les harceleurs de l'administration de l'université

4 Balade de plaisance du dernier vendredi du mois où les flics s'invitent pour jouer aux cow-boy

6 Seul site d'information romand qui vaut la peine d'être lu tous les jours

9 Scientifique raciste et colonialiste du 19ème que l'uni s'évertue à glorifier

Quelques ressources pour continuer à aiguiser votre regard

ANTICAPITALISME ET LUTTE DES CLASSES

Brochures :
Auto-réductions !, Collectif, Tout doit partir, 2008.

Articles et livres :
CHAMAYOU, Grégoire, *La société ingouvernable. Une généalogie du libéralisme autoritaire*, Paris, La Fabrique, 2018.
DUPUIS-DÉRI, Francis, *Les black blocs. La liberté et l'égalité se manifestent*, Québec, Lux, [2013], 2016.
KLEIN, Naomi, « Ne laissons pas les géants du Web contrôler nos vies ! », in *Le Courrier International*, no 1547, juin-juillet 2020, p. 12-18.
LÉNINE, Vladimir, *L'Etat et la révolution*, [1917], Paris, La Fabrique, 2012.
LUNDIMATIN, *Lundimatinpapier#2, 2008-2018. Textes et documents relatifs à l'affaire dite « de Tarnac »*, Rouen, Lundimatin, 2018.
TARI, Marcello, *Autonomie ! Italie, les années 1970*, Paris, La Fabrique, 2011.

Films, documentaires et podcasts :
L'avocat de la terreur, Barbet Schroeder, 2007.
La stratégie du choc. La montée du capitalisme du désastre, Mat Whitecross, Michael Winterbottom, 2010.
Le temps des ouvriers [4 ép.], Stan Neuman, ARTE France, Les Films d'Ici, 2020.
Ma 6-T va crack-er, Jean-François Richet, Why Not Producation & Actes Prolétariens, 1997.
Propaganda : la fabrique du consentement, Jimmy Leipold, INA, 2018.

ANTIRACISME ET POLITIQUES MIGRATOIRES

Brochures :
Décolonisons les Arts !, Leïla Cukierman, Getry Dambury, Françoise Vergès (dir.), Edition l'Arche, 2018.
Exister, c'est exister politiquement. Pour un mouvement autonome des racisé-e-s [recueil de textes].
Islamophobie : du déni à la reconnaissance, Abdellali Hajjat, Marwan Mohammed, Marabout 2014.
« L'universel lave-t-il plus blanc ? » : « race », racisme et système de privilèges, Horia Kebabza, Zanzara athée, 2014.
« La race tue deux fois », Rachida Brahim, Selle de Ch'val, 2017.
« Souffrances des MNA à causes des politiques d'Etat »*, Collectif Lutte des MNA, Genève, 2019.
SPMI : « Bonne chance dans la rue ! »*, Collectif Lutte des MNA, Genève, 2019.
La brochure *Afroféminisme et pensée décoloniale* [Filigrane, Genève, 2018] propose une riche bibliographie/médiathèque.

La brochure *Rupture. Dissocier, transformer, (dé)construire les récits* [La Dispersion, Genève, 2019] propose une riche bibliographie/médiathèque.

Articles et livres :
LÉONARD, Mathieu, « Fred Hampton, l'étoile filante des Black Panthers », in *CQFD*, no 189, été 2020, p. 8-9.
« Racisme d'Etat : domination et résistance », [dossier], in *Passe-Murailles*, no 74, sept. – oct. 2018, p. 16–89.
RICORDEAU, Gwenola, « Après George Floyd, l'idée d'abolir la police gagne du terrain », in *CQFD*, no 189, été 2020, p. 6-7.

Films, documentaires et podcasts :
13th, Ava DuVernay, Netflix, 2016.
Concerning violence, Göran Olsson, Final Cut for Real, 2014.
Gardiens de la paix, Ilham Maad, ARTE Radio, 2020.
La barque n'est pas pleine. Réfugiés chiliens en Suisse, Daniel Wyss, 2014.
No Apologies, Aladin Dampha, Ebuka Anokwa, Lionel Rupp, Lucas Grandjean, Lucas Morëel, Mamadou Bamba, Lausanne, Zooscope/Collectif Kiboko, 2019.
Ouvrir la voix, Amandine Gay, Bras de Fer, 2017.

ECOLOGIE

Brochures :
Ainsi parlait Great Kaczynski, Lundimatin#184, 2019.

Articles et livres :
VIDAL, Aude, *Egologie. Ecologie, individualisme et course au bonheur*, Grenoble, Le monde à l'envers, 2017.

FEMINISME, GENRE ET SEXUALITE

Brochures :
Il est temps !, Elsa Dorlin, Le nouveau magazine littéraire, 2018.
Quand les hommes m'expliquent, Rebecca Solnit, ALSO, 2019.
SexNegative ?, Collectif le SEUM, ALSO, 2019.
Soutenir un-e survivant-e d'agression sexuelle, UBUNTU & MARC.

Articles et livres :
BARD, Christine, BLAIS, Mélissa, DUPUIS-DÉRI, Francis (dir.), *Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, PUF, 2019.
BOURCIER, Sam, *Queer Zones*, Trilogie, Éditions Amsterdam, Amsterdam, 2011.
GAIDE, Aden, KAM, Elisabeth, « Militer avec ou contre la référente égalité femmes-hommes ? Retour collectif sur des mobilisations étudiantes infructueuses », *Genre, sexualité & société*, no 22, 2019.
« La sexualité est un sport de combat », [dossier], in *CQFD*, no 189, été 2020, p. 11-27.
PLÃ, Jüne, *Jouissance Club. Une cartographie du plaisir*, Paris, Marabout, 2020.
VIDAL, Aude, *La conjuration des egos. Féminismes et individualisme*, Paris, Syllepse, 2019.

Films, documentaires et podcasts :
#Female Pleasure, Barbara Miller, 2018.
Les chemins de désir, Claire Richard, ARTE Radio, 2019.
Les couilles sur la table, Victoire Tuaillon, Binge Audio.

SYSTEME JUDICIAIRE ET SURVEILLANCE

Brochures :
Au doigt et à l'œil. Quand vidéo-surveillance et biométrie resserrent les petites mailles du filet, Editions de la C.R.E.T.E., 2005.
La prison est-elle obsolète ?, Angela Davis, Lasse s'Edition, 2017.
Les Tattes. Incendie et autres cauchemars, Genève.

Articles et livres :
FOUCAULT, Michel, « Sur la justice populaire. Débat avec les maos », 1972, *Dits et Ecrits I. 1954-1975*, Paris, Gallimard, 2001, p. 1208-1237.

Films, documentaires et podcasts :
Tous surveillés : 7 milliards de suspects, Sylvain Loubet, ARTE France, Capa Presse, 2020.

VALIDISME

Brochures :
Comment être unE alliéE pour les personnes handicapées et neurodiverses dans les communautés militantes et universitaires, [2012], Zinzin Zine, 2016.
Rien sur nous sans nous [recueil de texte composé lors de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale, 2019, par des personnes concernées et engagées contre le psyvalidisme].

Articles et livres :
KIEFER, Cécile, « Tous les corps sont désirables », in *CQFD*, no 189, été 2020, p. 22-23.

AUTRES LUTTES

Brochures :
Autogestion et hiérarchie, Cornélius Castoriadis, Grain de Sable, 2018.
Propagandino, des livres pour enfants, Manon Russo, La Dispersion, Genève, 2018.
De la misère en milieu étudiant, [1966], Zanzara athée, 2000.
Guide d'autodéfense numérique, Ouvrage collectif, 2017.

Articles et livres :
COLLECTIF MAUVAISE TROUPE, *Défendre la Zad*, Union européenne, éditions de l'éclat, 2016.

Films, documentaires et podcasts :
Crackopolis, Jeanne Robet, ARTE Radio, 2014.

Pour les brochures : infokiosk.net

A lire tous les jours : renverse.co

Librairies indépendantes : La Dispersion, Farenheit 451, Filigrane, Libraire du Boulevard

Notes de bas de page

(1) Journal indépendant et auto-édité du comité de la CUAE consacré aux politiques universitaires et luttes en cours

(2) Coordination Genevoise pour le Droit de Manifester

(3) Tribune de Genève : https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/liberte-manifester-serait-restrictif-geneve/story/26401313 ;
Le Courrier : https://lecourrier.ch/2019/12/12/pouvoir-manifester-ne-devrait-pas-etre-un-luxe/ ;
Gauche Hebdo : https://www.gauchebdo.ch/2019/12/13/manifester-a-lere-de-la-censure/ ;
Radio Lac : https://www.radiolac.ch/actualite/un-rapport-denonce-les-abus-policiers-envers-des-manifestants/

(4) Pour lire le rapport complet : https://renverse.co/IMG/pdf/manifester_ce_tait_mieux_avant_.pdf ; ou alors venir au bureau de la CUAE !

(5) Pour lire un résumé du rapport : https://renverse.co/Manifester-c-etait-mieux-avant-2371

(6) Un délai de 48h est cependant accepté en cas d'« événements exceptionnels » ; notons que rares sont les mobilisations politiques y ayant droit.

(7) Arrêt du Tribunal administratif genevois du 16 août 2005, GSsA c.Département de Justice, Police et Sécurité, ATA/552/2005.

(8) Brigade de Recherche et d'Ilotage Communautaire

(9) Loi sur l'Université (LU) du 13 juin 2008, entrée en vigueur le 17 mars 2009. https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_C1_30.html

(10) Cf. « La mobilisation contre les hausses des taxes à l'Unige et en Suisse », dans Hausse des taxes, RC n°49

(11) https://www.unige.ch/rectorat/static/statut_universite.pdf

(12) Voir rapport de l'OVE

(13) LU du 13 juin 2008. https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_c1_30.html

(14) Brochure Rupture : dissocier, transformer, (dé)construire les récits, corédigée par le TU et la Librairie la Dispersion, octobre 2019.

(15) Définition tirée de CUKIERMAN, Leïla, DAMBURY, Getry, VERGÈS, Françoise (dir.), Décolonisons les Arts !, Edition L'Arche, 2018, p. 7 : « la "race" n'existe pas mais des groupes et individus font l'objet d'une "racisation", d'une construction sociale apparentée à une définition historique et évolutive de la "race". Les processus de racisation sont les différents dispositifs – juridiques, culturels, sociaux, politiques – par lesquels des personnes et des groupes acquièrent des qualités (les Blancs) ou des stigmas (les "autres") ».

(16) Voir notre article Ouverture de l'Université, de la théorie à la pratique, 4 juin 2019 : https://cuae.ch/ouverture-de-luniversite-de-geneve-de-la-theorie-a-la-pratique/

(17) NE PAS voir l'article de Gabriel Jaccard dans la Tribune de Genève, 16.12.2019.

(18) Voir l'article de Juliet Fall, professeure à l'Unige, dans Le Courrier, 17.06.2020.

(19) Mineur.e.x.s Non-Accompagné.e.x.s, requérant.e.x.s d'asile ou non.

(20) Service de Protection des Mineur[e.x.]s.

(21) Département de la Santé, de l'Économie et de la Sécurité.

(22) Voir les articles du collectif Lutte des MNA sur renversé.co : https://renverse.co/infos-locales/Lettre-ouverte-de-la-permanence-des-avocat-e-s-des-MNA-2568 et https://renverse.co/infos-locales/MNA-Lettre-ouverte-au-Conseil-d-Etat-2373.

(23) Voir la brochure Les Tattes. Incendie et autres cauchemars.

(24) Umüt Kiran, tué par des flics le 18 avril 2010 : https://renverse.co/infos-locales/Ils-ont-tue-Umut-Nous-n-oublierons-pas-2548 ; Wissam El-Yamni, tué par des flics le 1er janvier 2012 : https://renverse.co/infos-d-ailleurs/Justice-et-solidarite-pour-Wissam-El-Yamni-1893 ; Hervé Mandundu, tué par des flics le 6 novembre 2016 : https://renverse.co/infos-locales/Bex-Vaud-Quand-la-Police-assassine-834 ; Lamin Fatty, tué par des flics le 24 octobre 2017 : https://renverse.co/infos-locales/Lamin-Fatty-Nous-nous-soulevons-pour-notre-frere-qui-est-decede-1271 ;
Mike Ben Peters, tué par des flics le 28 février 2018 : https://renverse.co/infos-locales/Mercredi-a-Lausanne-la-police-a-tue-Mike-du-collectif-Jean-Dutoit-1409

(25) CUAE, Prise de position de la CUAE sur les examens, 22 mars 2020, consultable ici : https://cuae.ch/prise-de-position-de-la-cuae-sur-les-examens/

(26) CUAE, Coup de gueule à propos des examens, 26 mars 2020, consultable ici : https://cuae.ch/coup-de-gueule-a-propos-des-examens/

(27) CUAE, Quelques questions au rectorat concernant les examens, 8 avril 2020, consultable ici : https://cuae.ch/quelques-questions-au-rectorat-concernant-les-examens/

(28) CUAE, Le rectorat a répondu à nos questions et on n'est pas plus avancé.e.x.s..., 22 avril 2020, consultable ici : https://cuae.ch/le-rectorat-a-repondu-a-nos-questions-et-on-en-est-pas-plus-avance-e-x-s/

(29) CUAE, Pour repenser la solution des examens à l'UniGe, https://www.change.org/p/le-rectorat-de-l-universit%C3%A9-pour-repenser-la-solution-des-examens-%C3%A0-l-unige?redirect=false, consulté le 24.08.2020.

(30) https://cuae.ch/faq-corona/

(31) http://www.action-education.ch/fr/

(32) Deux vidéos sont disponibles ici : https://cuae.ch/action-education/

(33) A lire ici : https://cigue.ch/wp/wp-content/uploads/2020/04/Courrier_Cigue_CUAE.pdf

(34) La CUAE a fait pas moins de 17 interventions dans les médias genevois, que ce soit dans la presse papier ou numérique, dans les radios, dans les sujets télévisés, dans les magazines ou dans les capsules vidéo. La liste complète se trouve ici : https://cuae.ch/la-cuae/dossiers/.

(35) On revendiquait l'élargissement de ce fond dès notre premier communiqué sur la situation, le 13 mars 2020. A consulter ici : https://cuae.ch/communique-de-presse-covid-19/ .

(36) Pôle Santé Social.

(37) RTS, Quand l'application envoie vos données à Facebook, 30 mars 2020. https://www.rts.ch/info/sciences-tech/11203375-quand-lapplication-zoom-envoie-vos-donnees-a-facebook.html

(38) RTS, Zoom dans le tourbillon de la protection des données, 3 avril 2020 https:/www.rts.ch/info/sciences-tech/11216543-zoom-dans-le-tourbillon-de-la-protection-des-donnees.html

(39) « Un logiciel trop intrusif pour surveiller les examens ? » in Le Courrier, 29 avril 2020

(40) https://blogs.mediapart.fr/avellino/blog/231119/colombie, consulté le 08.02 2020.

(41) https://www.actualite-news.com/fr/international/amerique/34278-greve-generale-en-colombie-affrontements-entre-police-et-manifestants, consulté le 08.02.2020.

(42) https://www.algerie-eco.com/2019/02/23/presidentielle-2019-linterdiction-de-manifester-a-alger-brisee/, consulté le 07.02.2020.

(43) https://www.francetvinfo.fr/monde/afrique/algerie/election-presidentielle-en-algerie/un-million-de-personnes-dans-la-rue-contre-le-5e-mandat-de-bouteflika-et-aucune-image-a-la-television-les-algeriens-indignes_3206611.html, consulté le 07.02.2020.

(44) https://www.liberation.fr/planete/2019/03/07/algerie-et-le-camp-boutef-flippa_1713690, consulté le 07.02.2020.

(45) https://www.lefigaro.fr/flash-actu/2019/03/04/97001-20190304FILWWW00178-algerie-les-etudiants-boycottent-les-cours-pour-denoncer-la-candidature-de-bouteflika.php, consulté le 07.02.2020.

(46) https://www.rtl.fr/actu/international/algerie-grande-manifestation-ce-vendredi-8-mars-7797159278, consulté le 07.02.2020.

(47) https://www.lejdd.fr/International/Maghreb/en-algerie-un-mouvement-populaire-en-quete-de-leader-face-a-bouteflika-3875693, consulté le 07.02.2020.

(48) https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/04/02/algerie-l-armee-demande-une-mise-a-l-ecart-immediate-du-president-bouteflika_5444868_3212.html, consulté le 07.02.2020.

(49) https://www.ouest-france.fr/monde/algerie/algerie-la-police-tire-des-gaz-lacrymogenes-sur-des-manifestants-apres-la-nomination-du-president-6302394, consulté le 07.02.2020.

(50) https://www.algerie-eco.com/2019/04/17/derive-services-securite-bri-interviennent-linterieur-luniversite-droit-dalger/, consulté le 07.02.2020.

(51) https://www.la-croix.com/Monde/Algerie-milliers-etudiants-defilent-premieres-manifestations-ramadan-2019-05-07-13010202 02, consulté le 07.02.2020.

(52) Ndlr : sans date fixée.

(53) https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/06/02/algerie-la-cour-constitutionnelle-reporte-l-election-presidentielle_5470457_3212.html, consulté le 07.02.2020.

(54) https://www.elwatan.com/edition/actualite/trouvez-nous-une-place-dans-la-prison-21-09-2019)., consulté le 07.02.2020.

(55) https://www.elwatan.com/edition/actualite/marche-du-1er-novembre-a-alger-lincroyable-force-de-la-revolution-pacifique-01-11-2019, consulté le 07.02.2020.

(56) https://www.lefigaro.fr/flash-actu/foule-exceptionnelle-a-alger-pour-un-dernier-vendredi-avant-la-presidentielle-20191206, consulté le 07.02.2020.

(57) https://www.elwatan.com/edition/actualite/le-rcd-soffusque-du-comportement-du-pouvoir-le-taux-de-participation-reel-a-la-presidentielle-na-pas-depasse-les-8-15-12-2019, consulté le 07.02.2020.

(58) www.aps.dz/algerie/99035-le-conseil-constitutionnel-annonce-les-resultats-definitifs-de-la-presidentielle, consulté le 07.02.2020.

(59) https://www.elwatan.com/edition/actualite/repression-ou-mesures-dapaisement-17-12-2019, consulté le 07.02.2020.

(60) Pour une analyse de la situation algérienne, voir BENDERRA, Omar, GEZE, François, LEBDJAOUI, Rafik, MELLAH, Salima (dir.), Hirak en Algérie. L'invention d'un soulèvement, Paris, La Fabrique Éditions, 2020 ; voir également https://lundi.am/Algerie-Le-refus-du-systeme-politique-est-total-et-les-gens-n-ont-plus-du-tout ; voir enfin https://renverse.co/En-Algerie-les-stades-contre-le-pouvoir-2123.

(61) Voir notre article : « Manifester, c'était mieux avant ! ».

(62) Voir notre article « Racisme structurel, l'Unige complice ! »

(63) Crédit Suisse, finance par exemple l'armement turque, bombardant le Rojava (https://renverse.co/infos-locales/Attaque-contre-le-CFO-Antoine-Boublil-de-Credit-Suisse-2267)

C F H O D L U T T E É P L A

O L R K E M E F G E G F I N

V O Q B S O D F J G A R A T

A Y X K E B U E G H L O R I

L D R V X I C M A O I M E R

I R R A C L A I C C T A V A

D E O L E I T N T C A G O C

E N J I L S I I I U I E L I

M V A D L A O S O P R E U S

U E M A E T N M N A E I T M

C R B T N I D E F T X U I E

P S O I C O J K W I H W O E

B E N O E N O B Y O M E N R

F S H N X F U V N N Z B E Y

SOMMAIRE

Edito.....1-2

Mais qu'est-ce que la CUAE ?.....2-3

Pourquoi nos textes ne sont-ils pas signés ?.....3

Manifester, c'était mieux avant !.....4-5

L'Unige, îlot d'autoritarisme au sein d'une Suisse dite démocratique ?.....6-9

Racisme structurel, l'Unige complice !.....10-11

Coronavirus à l'Université : dans les coulisses du pouvoir.....12-13

Multinationales et start-up à l'Unige : quand numérisation rime avec marchandisation.....14-15

Les Ateliers de Français de la CUAE : présentation et promotion objective.....16-17

2019 s'embrase : aperçu des luttes socio-étudiantes.....18-24

Mots croisés.....25

Quelques ressources pour continuer à aiguiser votre regard.....26-29

Notes de bas de page.....30-34

Mots mêlés 35